

Guide de réalisation d'un diagnostic alimentaire pour les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Réalisation : DRAAF Grand Est et Réseau PARTAAGE, Juin 2021

La DRAAF a pour mission d'accompagner les territoires engagés dans des PAT tout au long de leur démarche. Avant d'initier tout diagnostic, une première étape primordiale est de contacter le référent local de la DRAAF Grand Est afin de signaler les intentions et obtenir les renseignements de base. Contacter d'autres PAT voisins, par exemple via le réseau PARTAAGE*, est vivement conseillé, afin de bénéficier de leurs retours d'expérience et de leurs conseils pour maximiser l'apport de connaissances au démarrage.

- Contacts DRAAF Grand Est
 - Strasbourg Marie-José AMARA, marie-jose.amara@agriculture.gouv.fr
 - Metz Fabrice COLSON, fabrice.colson@agriculture.gouv.fr
 - Châlons-en-Champagne Bruno DESPAGNE, bruno.despaigne@agriculture.gouv.fr
- Réseau PARTAAGE
 - Charles Thomassin, animateur du réseau : charles@reseau-partage.fr
 - Carte interactive des PAT en Grand Est : <https://reseau-partage.fr/carte-interactive/>

*Le réseau PARTAAGE est le réseau des acteurs de la transition alimentaire en Grand Est (PARTAAGE = Pour une Alimentation Responsable et la Transition Agri-Alimentaire en Grand Est).



Ce document vise à guider les territoires engagés dans des PAT dans la conduite et la réalisation de leur diagnostic alimentaire, condition nécessaire à l'obtention du label PAT. En effet, la loi EGalim (art. 64) impose l'intégration de la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires dans les PAT. **Un diagnostic alimentaire va donc au-delà d'un diagnostic agricole et doit aussi prendre en compte l'environnement, la nutrition et la justice sociale.**

Ce guide est organisé en 3 parties :

1. Pourquoi : Objectifs d'un diagnostic alimentaire
2. Comment : Eléments de méthodologie pour réaliser un diagnostic alimentaire
3. Quoi : Exemples de livrables d'un diagnostic alimentaire

1. Objectifs d'un diagnostic alimentaire

a. Poser le cadre de la stratégie alimentaire

Le diagnostic est l'occasion d'identifier le cadre et les bornes du PAT afin de poser les bases de la stratégie alimentaire du territoire et les champs d'actions possibles.

En particulier, c'est l'opportunité de choisir ou identifier, pour le PAT :

- Son périmètre géographique ;
- Ses parties prenantes ;
- Les projets et initiatives existants du territoire ;
- Les indicateurs possibles de performance et de suivi ;
- Les périodes temporelles de référence pour évaluer les actions.

b. Initier une gouvernance alimentaire large

Par une analyse systémique, le diagnostic invite à intégrer le PAT dans tout l'écosystème alimentaire du territoire. En effet, l'approche « système alimentaire » permet de raisonner en mode système : relations de causes et effets, interactions entre acteurs, liens entre secteur public, privé et société civile, filières économiques, etc.

Cette vision élargie du territoire permet d'identifier les parties prenantes clés du projet, et donc les partenaires privilégiés de la gouvernance alimentaire .

c. Donner une première visibilité au projet

En instaurant des relations avec les principaux partenaires du PAT à venir, le diagnostic permet de faire connaître les intentions du territoire et de ses élus en terme de transition alimentaire. De plus, une fois terminé, le diagnostic peut faire l'objet d'une restitution large ce qui représente un gain potentiel de visibilité important à destination des partenaires et éventuellement du grand public.

d. Générer des axes stratégiques et prioriser les pistes d'actions

Au-delà d'une collecte d'informations diverses, un diagnostic alimentaire comprend une analyse et interprétation de ces résultats, ce qui permet de dégager des premiers axes stratégiques ou lignes directrices pour le PAT. Au vu des résultats du diagnostic, les priorités sont-elles d'augmenter la part des agriculteurs en bio ? D'enrayer l'artificialisation des terres en travaillant sur l'urbanisme ? De réduire le gaspillage alimentaire avec certains acteurs ciblés ? etc. Ces choix stratégiques posés et validés par les partenaires et élus concernés, on pourra alors aborder les moyens existants ou à mettre en place pour atteindre ces objectifs.

Après concertation avec les partenaires et après avoir obtenu un consensus sur les choix stratégiques, l'étape suivante sera la construction d'un plan d'actions détaillé, comprenant indicateurs de suivi et objectifs quantifiés. Or, « on ne contrôle pas ce qu'on ne mesure pas » : grâce à des éléments quantitatifs et qualitatifs, le diagnostic ouvre la voie à une priorisation des objectifs et à une estimation de l'impact de chaque action. Cela permet alors de prioriser les actions entre elles, en évaluant leur impact potentiel et le coût ou l'effort nécessaire à leur réalisation.

e. Mise en conformité réglementaire

Plusieurs lois comme la loi EGalim ou la loi AGECE (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire) demandent aux acteurs du territoire d'atteindre certains objectifs quantitatifs. Un diagnostic alimentaire permet de vérifier la bonne conformité du territoire à ces lois, et, le cas échéant, de proposer des pistes pour atteindre plus rapidement et efficacement ces objectifs.

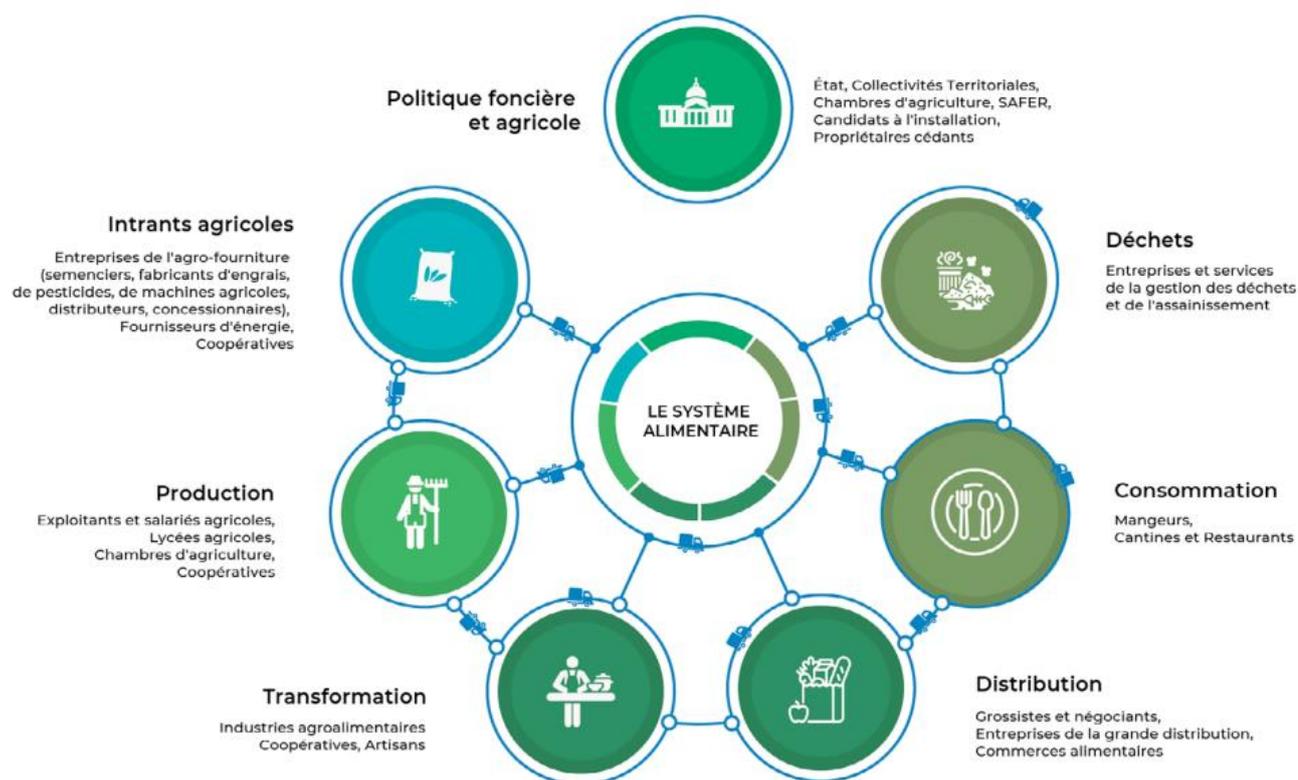
2. Éléments de méthodologie pour réaliser un diagnostic alimentaire

a. Comprendre l'étendue de nos systèmes alimentaires

Un des prérequis de la démarche PAT est de se familiariser avec la notion de système alimentaire, ainsi que les acteurs et les interactions qu'il englobe. Le système alimentaire correspond à la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture.

Par l'analyse de ses différents maillons au niveau du territoire du PAT, on peut en déduire les acteurs clés impliqués ou encore le type d'information à collecter pour en évaluer la performance à l'échelle locale.

En voici une représentation simplifiée (source : Les Greniers d'Abondance) :



b. Initier le diagnostic avec les partenaires clés du territoire

Pour chaque maillon du système alimentaire, voici des exemples de partenaires à contacter. Ils ont peut-être déjà initié ou réalisé des diagnostics ou études à prendre en compte dans la démarche du PAT.

Voir en **annexe** une première liste non-exhaustive de partenaires en Grand Est, à compléter par chaque territoire selon ses particularités.

De même, en identifiant les autres actions et autres dispositifs menés sur le territoire, on peut trouver des synergies intéressantes pour le diagnostic et les champs d'actions du PAT. Par exemple :

- Démarches agricoles et alimentaires territoriales et/ou durables (approvisionnement local, agroécologie...)
- Démarches territoriales (PCAET, CTE, PTRTE, CLS, Agenda 21, TEPCV, TEPOS, GIEE...)
- Documents d'urbanisme (PLU ou PLUi, SCoT...)
- Politiques publiques (PRAD, SRADDET, SRDEII, PRSE, PNA, PNNS, PDHR...)

Intégrer le PAT aux initiatives existantes du territoire peut se matérialiser de différentes manières, que ce soit par les présences mutuelles de référents aux réunions de travail, la définition d'objectifs communs, le portage d'actions ou projets aux impacts multiples, des financements partagés, etc. A Mulhouse Alsace Agglomération (m2a), PAT et CLS sont bien imbriqués, avec les responsables du CLS présents aux cotech du PAT. A Saverne, le PCAET est bien intégré au PAT du PNR des Vosges du Nord, avec notamment le référencement du volet alimentation du PCAET dans les objectifs et plan d'action du PAT.

Enfin, des ressources et outils existent pour obtenir librement et facilement certaines données :

- Portail DRAAF de la statistique agricole régionale : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Portail-de-la-statistique-agricole>
- Outil PARCEL, pour évaluer l'empreinte spatiale, sociale et environnementale de l'alimentation en fonction des modes de production et de consommation : <http://www.parcel-app.org/>
- Outil CRATER, pour réaliser un diagnostic alimentaire automatique à l'échelle d'une commune ou EPCI : <https://crater.resiliencealimentaire.org/>

c. Poursuivre et approfondir le diagnostic

Selon la situation, le territoire pourra recruter un contractuel, un stagiaire ou encore faire appel à un prestataire pour approfondir le diagnostic. Dans tous les cas, l'ensemble des éléments déjà collectés avec les partenaires clés permettront d'identifier les besoins d'approfondissement. Dans le cas d'un appel à prestataire, il faudra rédiger un cahier des charges, communiquer sur l'appel d'offre et sélectionner l'offre la mieux adaptée.

3. Exemples de livrables d'un diagnostic alimentaire

a. Objectifs et périmètre du diagnostic

Afin d'orienter et focaliser les efforts dans la poursuite du diagnostic, il est utile de définir des objectifs clairs ainsi que le ou les périmètres de collecte de données.

Les objectifs pourront s'inscrire dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, en utilisant les axes thématiques (justice sociale, lutte contre le gaspillage alimentaire, éducation alimentaire), les axes transversaux (projets alimentaires territoriaux, restauration collective), ou encore d'autres axes stratégiques (protection des captages d'eau, de la biodiversité, etc.) définis par les parties prenantes du PAT.

Un bon objectif est quantifiable et directement lié à des actions ou projets du PAT, par exemple :

- Recenser la part de la surface agricole utile cultivée en bio et/ou productions sous autres labels de qualité, et ce pour chaque catégorie de produit agricole ;
- Recenser les exploitations agricoles dont le propriétaire part à la retraite sans successeur dans les 5 prochaines années ;
- Evaluer la part de produits cultivés sur le territoire ou de proximité dans l'approvisionnement en matière première des industries agro-alimentaires locales afin d'augmenter les débouchés en transformation des produits locaux ;
- Quantifier le volume et la valeur des produits alimentaires vendus par type de commerce (marchés de plein air, grande distribution, commerces alimentaires spécialisés, etc.) ;
- Quantifier les volumes et la nature des produits alimentaires jetés par les consommateurs à domicile afin de réduire le gaspillage alimentaire des foyers ;
- Etc.

b. Données à collecter

Selon les objectifs du diagnostic, diverses données peuvent être collectées, dont voici une base d'exemples possibles, à compléter selon les spécificités du territoire :

- Agricoles (surface, nombre d'exploitations, type de productions, type de vente...)
- Alimentaires (flux, importations, exportations...)
- Économiques (artisans et transformation, restaurateurs, industries agro-alimentaires, distributeurs, GMS, volume import/export, emplois...)
- Environnementales (bilan GES, qualité de l'eau, aires de captage, sols, prairies, risques climatiques...)
- Sociales (besoins alimentaires, santé, précarité...)
- Restauration collective (établissements, secteur, responsabilité, gestion directe/déléguée...)
- Établissements scolaires (volumes de repas, pratiques d'achat, gaspillage alimentaire...)
- Etc.

c. Tableau de bord et caractérisation des données

Les personnes en charge du diagnostic détailleront la méthodologie suivie pour la collecte des données et proposeront un tableau de bord de cette collecte afin d'en assurer le suivi, la qualité et la robustesse. Le tableau permet également une traçabilité des sources en vue d'une actualisation du bilan.

Exemples de caractérisations possibles pour les données récoltées :

- La description de la donnée ;
- Le type de donnée (statistique, calcul, « dire d'experts ») ;
- Le détenteur sollicité (structure, personne sollicitée, coordonnées, dates des contacts) ;
- L'unité associée à la donnée ;
- L'échelle géographique sur laquelle l'information est valide ;
- La période de validité de l'information ;
- La confidentialité éventuelle des informations ;
- Les hypothèses éventuellement associées à l'information ;
- La formule de calcul dans le cas de données calculées ;
- Le nom du fichier contenant les informations ;
- Etc.

d. Restitution et valorisation des données

Les personnes en charge du diagnostic rassembleront les résultats du diagnostic dans un rapport qui reprendra :

- Un bref exposé des enjeux pour la collectivité du PAT ;
- Le tableau de bord de collecte des données ;
- Le bilan global et l'interprétation des résultats proposés en concertation avec les parties prenantes du PAT ;
- Le diaporama ayant servi à la présentation finale des résultats à l'ensemble des parties prenantes ;
- Une synthèse qui pourra être diffusée aux élus, aux partenaires et aux habitants.

e. Premières pistes d'actions

A l'issue de la restitution des données, on pourra ouvrir sur la prochaine étape, à savoir dégager des premières pistes d'actions au vu des principaux résultats du diagnostic et de la réaction des élus et parties prenantes du PAT. Ces premières pistes, à approfondir en concertation avec les acteurs concernés, seront la base d'un futur plan d'action détaillé.

Annexes

Annexe 1 : Liste non exhaustive de partenaires des PAT en Grand Est

Domaine	Partenaire	Site web
Foncier et production agricole	Chambre d'agriculture régionale (CRAGE)	https://grandest.chambre-agriculture.fr/
Foncier et production agricole	Chambres d'agriculture départementales	Voir antennes départementales
Intrants et production agricole	Bio en Grand Est	https://biograndest.org/ (voir antennes locales)
Intrants et production agricole	Réseaux d'agriculteurs bio	Voir réseaux locaux. Exemple : https://www.paysanbiolorrain.org/
Intrants et production agricole	Associations du territoire de protection de la nature et de l'environnement	Exemples : https://www.fne.asso.fr/ https://www.lpo.fr/
Production agricole	Terre de Liens, avec 3 antennes régionales : Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace	https://terredeliens.org/ (voir antennes locales)
Foncier agricole	SAFER	https://www.safer-grand-est.fr/
Transformation et distribution	Chambres de commerce et d'industrie (CCI)	https://www.grandest.cci.fr/
Transformation et distribution	Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA)	https://crma-grandest.fr/
Transformation	Interprofessions d'industriels de la transformation	Exemples : https://www.iaa-lorraine.fr/ http://www.aria-alsace.com/
Distribution	Interprofessions d'industriels de la distribution	
Distribution	Associations du territoire d'aide alimentaire	Exemples : https://ba67.banquealimentaire.org/ https://www.restosducoeur.org/ https://www.croix-rouge.fr/ https://www.secourspopulaire.fr/
Consommation	Chambres de consommation	https://cca.asso.fr/
Consommation	Agence régionale de santé (ARS)	https://www.grand-est.ars.sante.fr/
Consommation	Associations du territoire d'éducation à l'alimentation	
Déchets	Etablissements, collectivités, syndicats mixtes... gestionnaires de déchets	
Déchets	Associations de compostage	
...	...	